



Démarche administratif pour un algérien rentré en france sans visa

Par **abdel_old**, le **24/09/2007** à **13:49**

bonjour . je suis de nationalité algérien. je suis rentré en france on 2002 sans visa .aujourd'hui je suis pacsé avec ma future femme de nationalité française . après le pacsé j'ai fait les démarches auprès de la préfecture j'ai eu un titre séjour de 3 mois qu'ils m'ont demandé des preuves de vie commune plus de 2 ans .mais ces on la pas et je risque avoir bientôt une lettre de l'obligation de partir de territoire français alors on envisage de ce marier le mois prochain . que je dois faire comme démarche vu que je suis rentré en france sans visa?????
merci de me répondre